

1<sup>er</sup> mai 2014

... jour des salarié-e-s,  
intermittents,  
précaires, mais aussi  
des demandeurs d'emploi

# Partager le travail

POUR EN AVOIR TOUS ET TOUTES  
**anticiper les changements**  
POUR CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

## **Partager le travail : une nécessité et une urgence**

Il est illusoire aujourd'hui d'imaginer qu'un chiffre de croissance de quelques décimales va changer le cours du chômage et de l'emploi. Face aux près de 6 millions de demandeurs d'emplois, le seul moyen est le partage. Partage pour celles et ceux qui travaillent trop, pressurisés par les chiffres et les cadences, les horaires trop lourds et au bénéfice de celles et ceux qui ne travaillent pas assez ou pas du tout.

Un partage de ce temps tout au long de la vie grâce à un accès renforcé et un droit pour tous et toutes à la formation professionnelle.

Un partage rendu également possible grâce à la mise en place d'un revenu universel sans condition et qui puisse permettre d'alterner entre périodes de travail et de non travail.

Que les périodes de travail et de formation se succèdent et s'articulent cela permet aussi de mieux adapter nos entreprises aux changements. Avoir des personnes mieux formées : voilà un vrai pacte de compétitivité !

## **De nouveaux emplois pour de nouvelles politiques et une meilleure préservation de notre planète**

Énergies renouvelables, agriculture bio, sobriété, rénovation des bâtiments, nouveaux modes de transports, services, industries propres, économie sociale et solidaire, loisirs... la société écologique est créatrice d'emplois de qualité, a condition de les soutenir.

**EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS** en appelle à une politique sectorielle de soutien aux emplois d'avenir en lieu et place d'un saupoudrage inefficace. Sans oublier la lutte contre la précarité : mises en place d'amendes aux entreprises qui abusent du temps partiel contraint et des emplois précaires ; révision du statut des intermittents ; meilleur partage des richesses créées ; mise en place d'un revenu maximum, et de limites aux rémunérations du capital.

**POUR UNE AUTRE POLITIQUE DE L'EMPLOI !**



1<sup>er</sup> mai 2014

... jour des salarié-e-s,  
intermittents,  
précaires, mais aussi  
des demandeurs d'emploi

# Partager le travail

POUR EN AVOIR TOUS ET TOUTES  
**anticiper les changements**  
POUR CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS

## **Partager le travail : une nécessité et une urgence**

Il est illusoire aujourd'hui d'imaginer qu'un chiffre de croissance de quelques décimales va changer le cours du chômage et de l'emploi. Face aux près de 6 millions de demandeurs d'emplois, le seul moyen est le partage. Partage pour celles et ceux qui travaillent trop, pressurisés par les chiffres et les cadences, les horaires trop lourds et au bénéfice de celles et ceux qui ne travaillent pas assez ou pas du tout.

Un partage de ce temps tout au long de la vie grâce à un accès renforcé et un droit pour tous et toutes à la formation professionnelle.

Un partage rendu également possible grâce à la mise en place d'un revenu universel sans condition et qui puisse permettre d'alterner entre périodes de travail et de non travail.

Que les périodes de travail et de formation se succèdent et s'articulent cela permet aussi de mieux adapter nos entreprises aux changements. Avoir des personnes mieux formées : voilà un vrai pacte de compétitivité !

## **De nouveaux emplois pour de nouvelles politiques et une meilleure préservation de notre planète**

Énergies renouvelables, agriculture bio, sobriété, rénovation des bâtiments, nouveaux modes de transports, services, industries propres, économie sociale et solidaire, loisirs... la société écologique est créatrice d'emplois de qualité, a condition de les soutenir.

**EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS** en appelle à une politique sectorielle de soutien aux emplois d'avenir en lieu et place d'un saupoudrage inefficace. Sans oublier la lutte contre la précarité : mises en place d'amendes aux entreprises qui abusent du temps partiel contraint et des emplois précaires ; révision du statut des intermittents ; meilleur partage des richesses créées ; mise en place d'un revenu maximum, et de limites aux rémunérations du capital.

**POUR UNE AUTRE POLITIQUE DE L'EMPLOI !**

